

LE MOUVEMENT DES VEHICULES ANCIENS EN FRANCE

Maintenir notre patrimoine de véhicules historiques
sur les routes d'aujourd'hui
en prévision des réglementations de demain



RAPPORT D'ENQUÊTE Février 2015





Publié par la Fédération Française des Véhicules d'Epoque (FFVE), 2015.

Secrétariat Général FFVE
BP 40068
92105 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

© Cette publication est soumise à copyright. Elle ne peut être vendue.
Elle peut-être copiée dès lors que la source est clairement citée.

Crédits photos :
Pascal Rousselle

PREFACE

La dernière enquête socio-économique datant de 2006, la Fédération Internationale des Véhicules Anciens (FIVA) a souhaité réaliser une nouvelle étude internationale afin de disposer de chiffres récents lui permettant de poursuivre son action de préservation et de défense du patrimoine des véhicules historiques. Afin de garantir toute l'objectivité nécessaire à l'exploitation future des résultats, la FIVA s'est adjoint les compétences d'organismes reconnus.

La décision fut prise à l'Assemblée Générale de la FIVA en novembre 2013 à Split. Un groupe de projet, avec l'appui d'une société d'études et d'universitaires hollandais, se mit au travail. Ce ne sont pas moins de 15 pays européens qui ont participé au projet.

La Fédération Française des Véhicules d'Epoque (FFVE) s'est immédiatement associée à ce projet et a pris toutes les mesures nécessaires (site internet, mailings réguliers, supports médias ...) pour assurer une bonne participation des différents acteurs : collectionneurs individuels, clubs, musées et professionnels.

Nous disposons ainsi aujourd'hui de données mises à jour et significatives du mouvement des véhicules historiques en France. Nous disposons aussi de données comparatives avec les autres pays ayant participé aux mêmes enquêtes.

En ces temps où les Pouvoirs Publics, soucieux de l'intérêt général, ont besoin d'adapter la législation dans des domaines aussi variés que la sécurité routière et l'environnement, il est capital que nous puissions échanger avec nos interlocuteurs sur la base de données récentes et fiables.

Nous sommes très heureux de vous présenter les résultats de ces enquêtes au travers de cette brochure et espérons qu'elle contribuera à renforcer la qualité des relations que nous tenons à entretenir tant avec les décideurs nationaux qu'avec les décideurs de notre mouvement.

Patrick Rollet

Président de la FIVA



Valy Giron

Président de la FFVE



SOMMAIRE

Préface	3
Introduction	5
Synthèse	8
Résultats	9
1- Activité économique	9
2- Emploi	10
3- Nombre et utilisations des véhicules	12
4- Activités culturelles et sociales	14
Première analyse de ces résultats	17
L'équipe de l'enquête	19



INTRODUCTION

Véhicules historiques = notre patrimoine

Il est bien difficile d'imaginer en 2015 ce que serait le monde sans le formidable essor de l'industrie automobile au cours des 130 dernières années et l'influence qu'elle a eu sur le développement économique du monde. A la fin du XIX^e, l'automobile était l'apanage d'une poignée d'artisans et de riches amateurs. De nos jours, personne n' imagine vivre sans elle : la liberté ainsi offerte est devenue un droit quasi universel. Des millions de personnes à travers le monde vivent grâce à elle.

Le « mouvement des véhicules historiques » est un terme générique englobant tous les



moyens de transport motorisés, quel que soit leur type, produits depuis l'ère des pionniers jusqu'au début des années 80. Ce mouvement promeut l'usage de cette faible proportion de véhicules produits depuis plus de 30 ans (construits avant 1985) sans pour autant oublier les véhicules plus jeunes (youngtimers de 25 à 30 ans) qui viendront demain grandir les rangs du mouvement. Ces véhicules historiques ne sont plus par nature des véhicules d'usage courant et sont exclusivement réservés aux loisirs. Ils ne concernent pas seulement les

automobiles ou les motocyclettes mais il s'intéresse à tout un ensemble de véhicules roulants motorisés : les véhicules militaires, les matériels agricoles, les engins de travaux publics, les utilitaires sans oublier les cyclomoteurs, les voitures de sport et autres véhicules de transport en commun ...

Ce mouvement dépend de l'engagement et de l'enthousiasme de particuliers ou de musées qui préservent et protègent ces véhicules pour leur plaisir mais aussi pour les générations futures. Il dépend aussi et surtout du savoir-faire des professionnels qui se chargent de leur entretien et/ou de leur rénovation dans les règles de l'art. Sans eux, bien peu de ces témoins du génie humain survivraient au-delà de leur vie économique. L'avenir n'en serait qu'appauvri et les générations futures privées de témoignages tangibles de notre patrimoine industriel et culturel.

La première motivation des collectionneurs de véhicules historiques est celle de pouvoir les utiliser avec un minimum de contraintes. Sans cette incitation et cette reconnaissance, notre patrimoine automobile cesserait d'être mobile et tomberait dans l'oubli avant de disparaître complètement.



La FIVA et la FFVE

La Fédération Internationale des Véhicules Anciens (FIVA) est l'organisation mondiale regroupant les propriétaires du monde entier. Elle rassemble plus de 60 nations membres dont une bonne partie est européenne.

La Fédération Française des Véhicules d'Epoque (FFVE) représente la France au sein de la FIVA. Elle regroupe plus de 1100 clubs, associations ou musées et près de 200 professionnels actifs en France.

Elles ont pour mission commune de s'assurer que les mesures prises par les autorités ne pénalisent pas indûment les acteurs du mouvement des véhicules de collection. Elles conduisent cette mission en entretenant des liens étroits avec les institutions (mondiales, européennes ou françaises) pour anticiper les problèmes potentiels et rechercher des solutions légales et réglementaires dans l'intérêt de tous (collectionneurs, professionnels et grand public) : la libre circulation des véhicules de collection sur toutes les routes.

Grâce à ces nombreux échanges et collaborations, des liens étroits ont pu être noués en faveur de la reconnaissance du mouvement et de la préservation des véhicules historiques entrée dans les mœurs :

- En France, le ministère de la Culture et de la Communication considère ces véhicules comme 'biens culturels', parties intégrantes du patrimoine national
- La FFVE a obtenu délégation du Ministère des Transports pour la délivrance d'attestations de datation des véhicules nécessaires à l'obtention des cartes grises de collection
- De nombreux aménagements réglementaires ont été négociés pour les véhicules en carte grise de collection : contrôle technique adapté à l'âge du véhicule et à fréquence espacée à 5 ans, plaque d'immatriculation dans la forme et la couleur d'époque, adaptation des procédures amiante, véhicule gravement endommagé ou véhicule économiquement irréparable ...



Pour obtenir toutes ces avancées, la FFVE entretient des relations permanentes avec les Ministères de l'Intérieur, des Transports, de la Défense, de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, des PME et de la Formation Professionnelle ou de l'Economie et des Finances.

En France, il existe plusieurs centaines de milliers de propriétaires passionnés qui bénéficient de l'action constante de la FFVE et de la FIVA. Des milliers d'entreprises sont à leur service et permettent à leurs véhicules de continuer à rouler, pour le plaisir d'un public toujours ravi de les revoir sur nos routes ou dans les expositions.

L'industrie automobile est devenue partie intégrante de notre culture. La FIVA et la FFVE ont la responsabilité de protéger cet héritage. Et pour cela, elles travaillent dans tous les domaines pour conserver le droit de les utiliser. Cela passe aussi par la défense des métiers et des technologies, la formation des jeunes ...

Les objectifs et la méthode de l'enquête :

Ce rapport présente les résultats de cette toute nouvelle étude européenne sur le mouvement des véhicules dits de collection. La volonté des concepteurs de ce travail a été de focaliser la recherche sur les impacts économiques, sociaux et culturels de ces véhicules. Cette enquête s'est déroulée dans 15 pays européens de mars à Juin 2014 sur la base de trois questionnaires internet : un pour les propriétaires et musées, un pour les clubs et un pour les professionnels. La communication a été la plus large possible : médias spécialisés ou non, sites internet, réseaux sociaux ...



Grâce à un très fort taux de réponse en France, on peut considérer l'échantillon comme suffisamment représentatif du mouvement dans notre pays. Le choix d'une consultation totalement électronique (via internet) a certainement réduit l'accès aux plus anciens, sans doute moins au fait des solutions digitales et il y a sans doute lieu d'en tenir compte dans nos analyses. Par ailleurs, une partie des résultats exposés dans ce document n'a pas pu être extrapolée avec des méthodes statistiques mais sont le reflet de ce que les sondés ont répondu. D'autres informations proviennent de sources diverses mais non contestables comme les données sur le parc automobiles provenant de AAA-DATA (CCFA) que nous souhaitons ici remercier pour sa collaboration sans oublier les données que nous avons directement au sein des fichiers de la FFVE.

Pour la France :

- **3394 collectionneurs** ont répondu à leur enquête, représentant un panel de 6347 voitures, 717 motocyclettes, 1101 autres véhicules de plus de 30 ans et un panel de 1501 voitures, 107 motocyclettes et 120 autres véhicules âgés de 25 à 30 ans.

- **441 clubs**

- **241 professionnels**

ont participé à leur enquête respective faisant de notre pays le premier contributeur de cette étude.

Les résultats sont ainsi regroupés sous quatre rubriques : l'activité économique, l'emploi, le nombre et l'utilisation des véhicules de collection (avec 2 sous rubriques : les véhicules historiques de plus de 30 ans et les youngtimers âgés de 25 à 30 ans) et les activités sociales et culturelles. Ces données sont ensuite explicitées par une première analyse.



SYNTHESE

Principaux résultats :

1- Activité économique :

- Le chiffre d'affaire annuel généré par les véhicules historiques avoisine les 4 Milliards d'Euros.
- 98 % des dépenses des collectionneurs se font à l'intérieur de la C.E.E.

2- Emploi :

- En France, plus de 20.000 personnes (équivalent temps plein) ont un emploi rémunéré lié au mouvement des véhicules historiques.
- 60 % des entreprises françaises associées au mouvement des véhicules historiques sont préoccupées par l'augmentation des coûts (prix de revient, charges...) .

3- Nombre et usage des véhicules :

- A la lecture des informations que nous possédons, nous pouvons estimer que le parc de véhicules historiques en France est proche de 800.000 véhicules soit environ 1,5% du parc.
- 59,5 % des véhicules historiques parcourent moins de 1.000 kilomètres par an tandis que 49,7 % des youngtimers parcourent moins de 2.500 kilomètres par an.

4- Activités culturelles et sociales :

- Il y a dans notre pays environ 230.000 propriétaires de véhicules historiques dont largement plus de la moitié sont regroupés dans les clubs adhérents à la Fédération Française des Véhicules d'Epoque (F.F.V.E.).
- 47 % des ménages de collectionneurs ont un revenu annuel inférieur à 40.000 Euros.
- Dans le cadre de leur passion, les propriétaires français passent plus de 250.000 nuitées hors de leur domicile, en France ou à l'étranger.

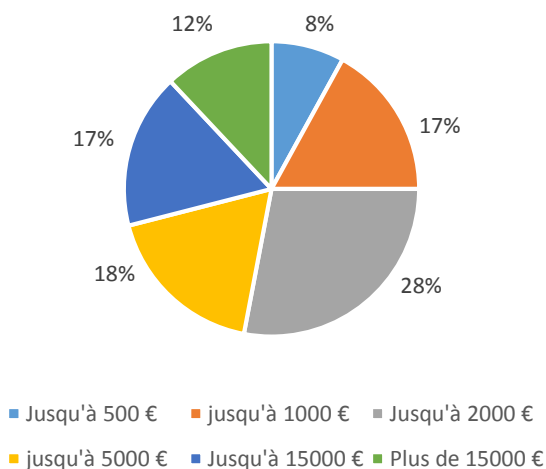
RESULTATS

• ACTIVITE ECONOMIQUE

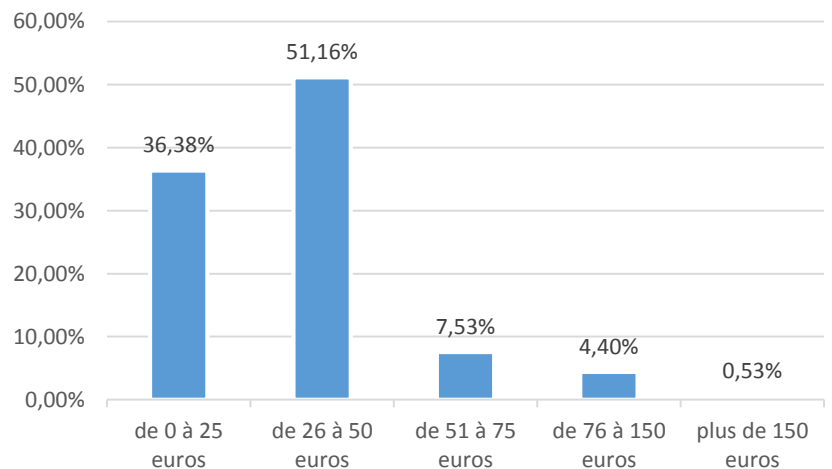
En 2013, en France :

- 20 % des collectionneurs ont acheté au moins un véhicule ancien
- 8 % des collectionneurs ont vendu au moins un véhicule ancien
- Les dépenses moyennes par collectionneur et par an s'élèvent à 6190 € dont :
 - 2316 € pour la restauration des véhicules
 - 822 € pour la maintenance et l'entretien courant
 - 542 € pour les accessoires
 - 371 € pour les assurances
 - 1011 € pour le garage
- 98 % des dépenses se font à l'intérieur de la C.E.E.

Répartition des Dépenses



Montant des cotisations clubs

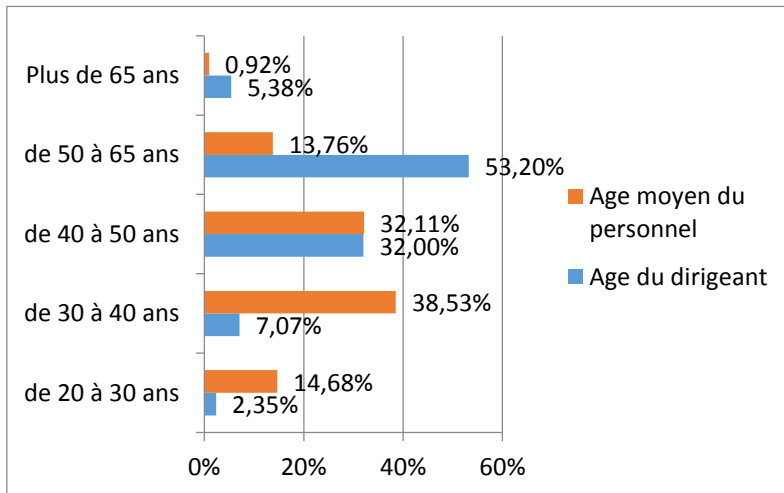
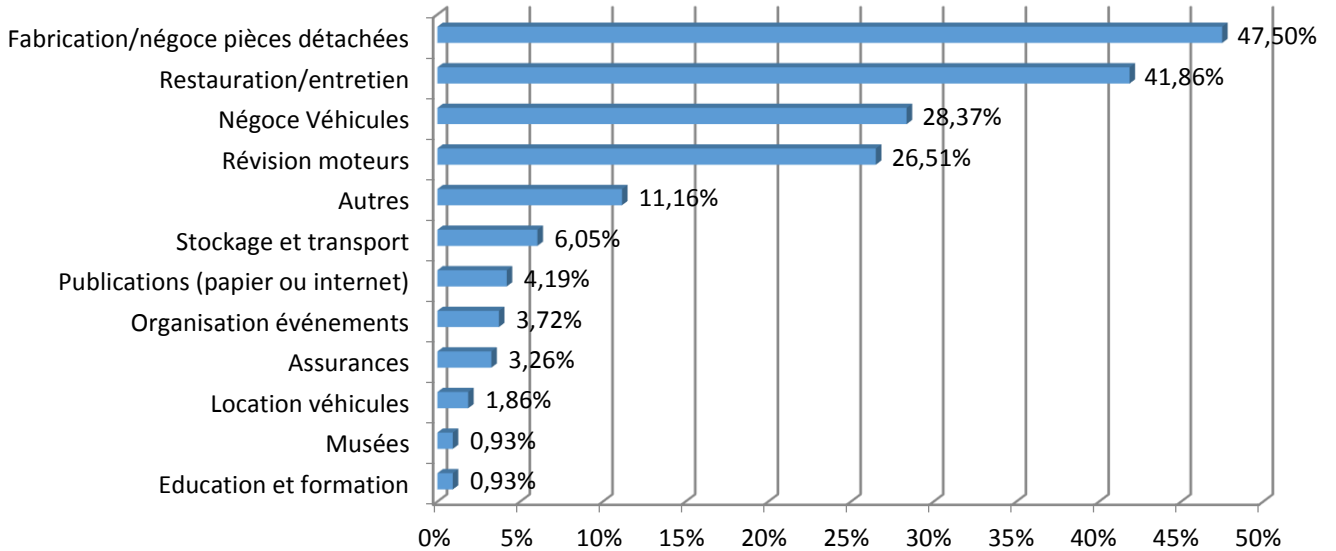


- Près de 4.000 entreprises françaises fabriquent et/ou vendent des produits et services concernant les véhicules historiques.
- On peut estimer le chiffre d'affaire généré par toute l'activité relative aux véhicules anciens à **4 Milliards d'Euros par an**.
- Ce chiffre d'affaires représente l'équivalent de **20.000 emplois temps plein**.
- Les propriétaires français passent environ **250.000 nuitées** par an hors de leur domicile.

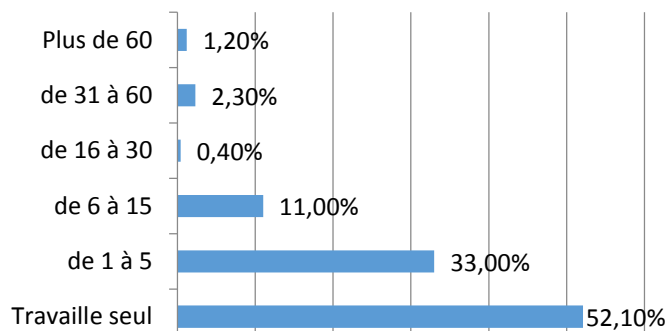
EMPLOI

- Le monde du véhicule historique et des youngtimer profitent à un grand nombre d'entreprises pour des activités très diverses :

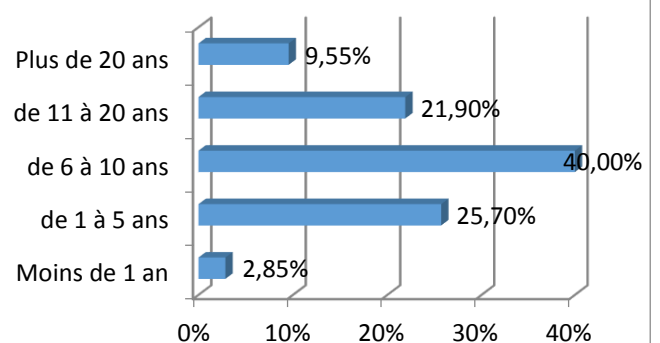
Activité principale de votre entreprise : plusieurs réponses possibles



Nb de salariés temps plein

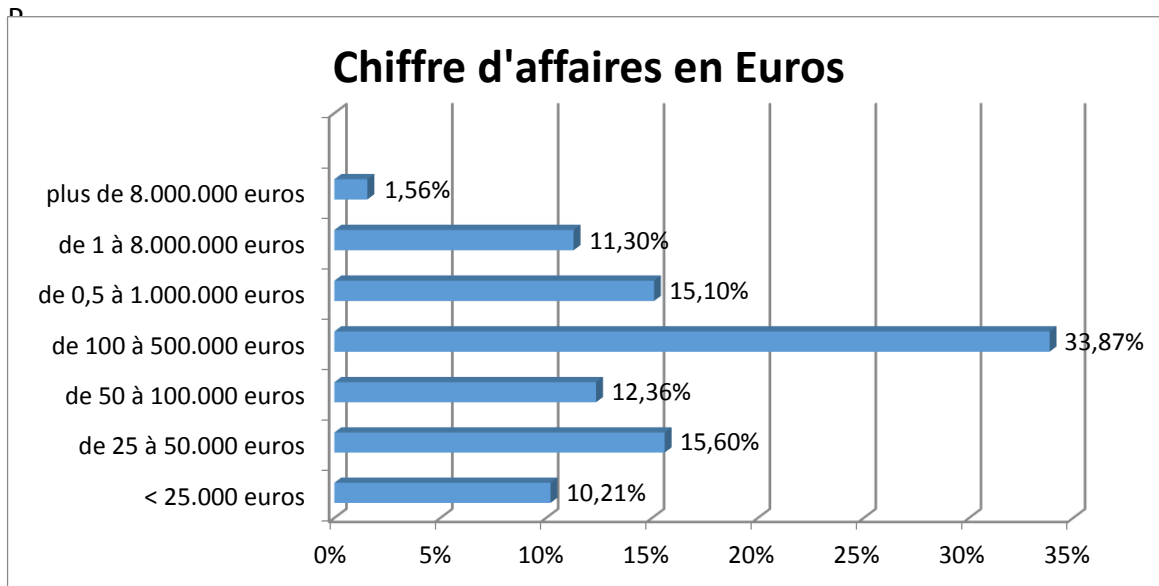


Ancienneté du personnel

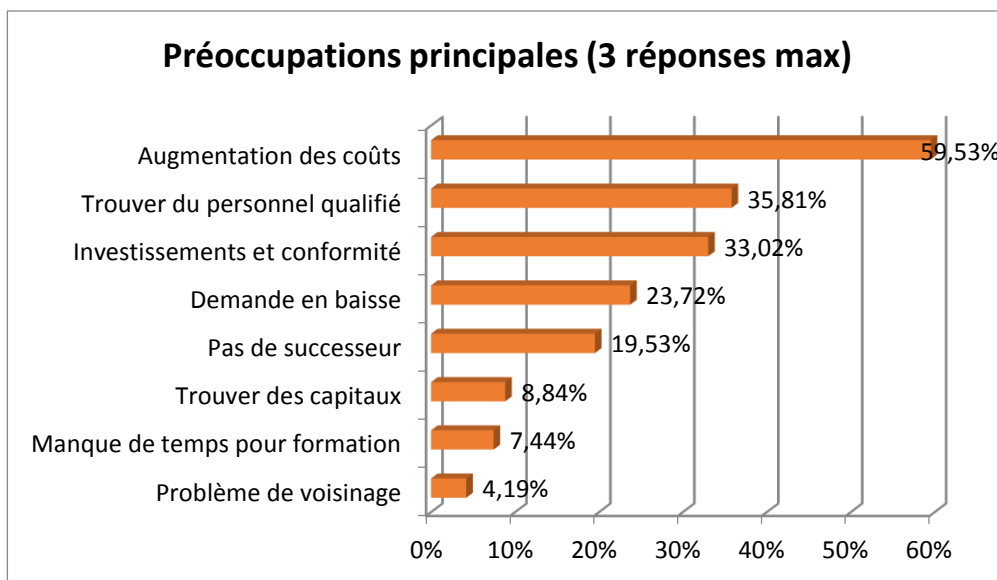


Pas plus de 35 % des entreprises du secteur proposent des stages et/ou des contrats d'apprentissage aux jeunes.

- 47,15 % des entreprises ont augmenté leur chiffre d'affaires en 2013 par rapport à celui de 2012 alors que seules 31,1 % ont augmenté leur profitabilité dans le même temps et que 82 % n'ont pas fait évoluer leurs effectifs.



- Pour 63,4 % des entreprises, le chiffre d'affaires devrait augmenter dans les 5 prochaines années alors que pour 28 %, il n'évoluera pas. Dans le même temps, 61.3 % pensent que leur profitabilité augmentera alors que pour 26.8 % elle restera stable. Concernant le nombre de salariés, 53,5 % pensent qu'il ne va pas bouger dans les 5 ans à venir et qu'il devrait augmenter pour 39.5 % d'entre eux.



- 86 % des professionnels déclarent avoir des activités sur le web.
- 77,2 % des entreprises disposent d'un site internet.

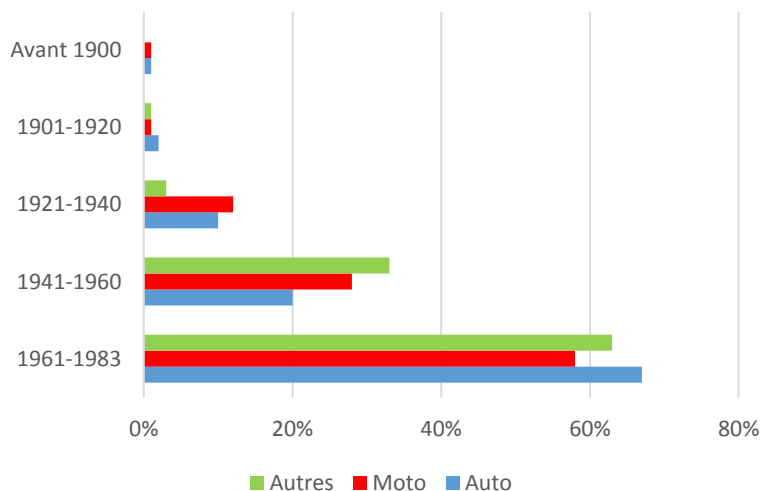
● NOMBRE ET UTILISATION DES VEHICULES

- On estime le nombre de véhicules en circulation en France à 52.600.000.
- On estime le nombre de véhicules historiques à 800.000.
- On estime le nombre de kilomètres parcourus en France à 657 milliards. Les kilomètres parcourus par les véhicules historiques représentent 0,15 % de ce total.
- Les véhicules de collection sont utilisés en moyenne 35 jours par an.
- Moins de 1% des véhicules de collection sont victimes d'un accident de la route et dans 93% des cas, cela ne concerne que du matériel.
- Pour 82% des voitures, 92% des motocyclettes et 85% des autres véhicules, le stockage se fait chez le propriétaire (garage fermé ou auvent).

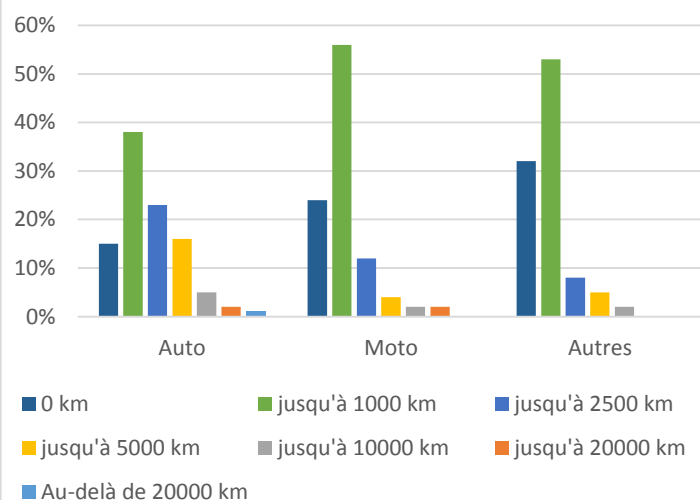
A) Pour les véhicules historiques (construits avant 1984) :

- 59.5 % des véhicules historiques parcourent moins de 1.000 kilomètres par an.
- L'année moyenne de première mise en circulation est 1964.
- 17 % des voitures, 20 % des motocyclettes et 27 % des autres véhicules ne sont pas roulants et attendent une remise en route chez leur propriétaire.
- 99 % des voitures, 99 % des motocyclettes et 55 % des utilitaires sont équipés d'un moteur à essence.
- Les marques les plus populaires sont :
 - Autos : 19 % Citroën
9 % Renault et Peugeot à égalité
4 % MG, Triumph et Jaguar à égalité
 - Motocyclettes : 14 % Honda
10 % BMW
8 % Yamaha
 - Autres véhicules : 14 % Solex
10 % Citroën
9 % Renault
- En moyenne un collectionneur possède son automobile depuis 11 ans, sa motocyclette depuis 17 ans et les autres véhicules depuis 16 ans

Date de 1° mise en circulation :

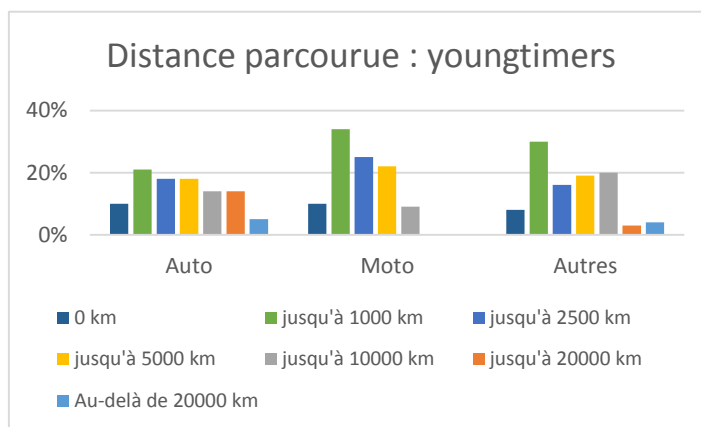
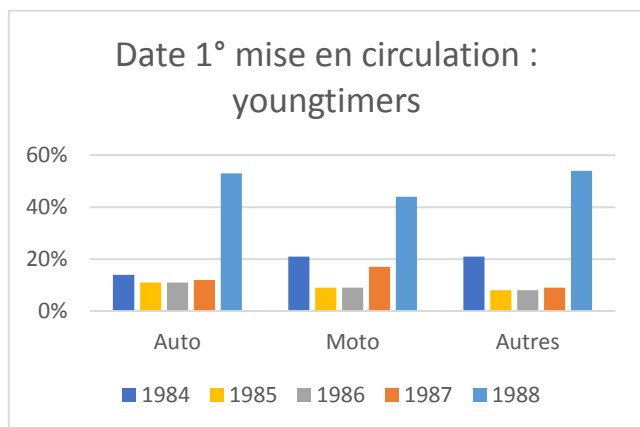


Distance parcourue :



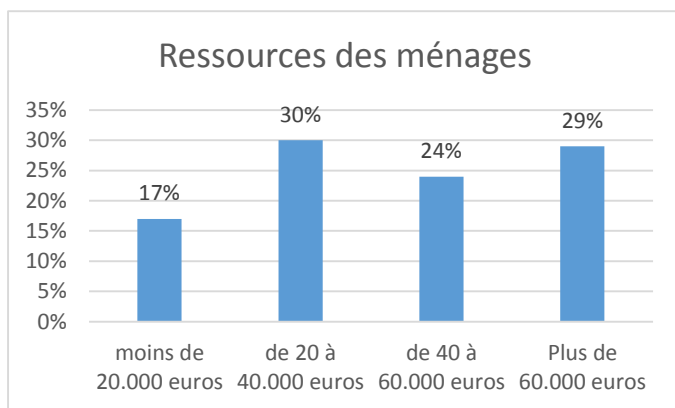
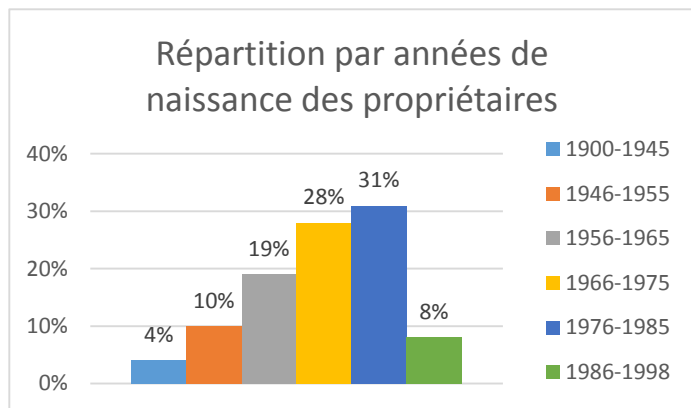
B) Pour les youngtimers (construits entre 1984 et 1988)

- 49.7 % des youngtimers parcourent moins de 2.500 kilomètres par an.
- 7 % des voitures, 4 % des motocyclettes et 2 % des autres véhicules ne sont pas roulants et attendent une remise en état chez leur propriétaire.
- 76 % des voitures et 46 % des utilitaires sont équipés de moteur à essence.
- Les marques les plus populaires sont :
 - Autos : 19 % Renault
17 % Citroën
14 % Peugeot
 - Motocyclettes : 27 % Honda
20 % Yamaha
10 % Harley Davidson
 - Autres véhicules : 17 % Peugeot
15 % Citroën
13 % Renault

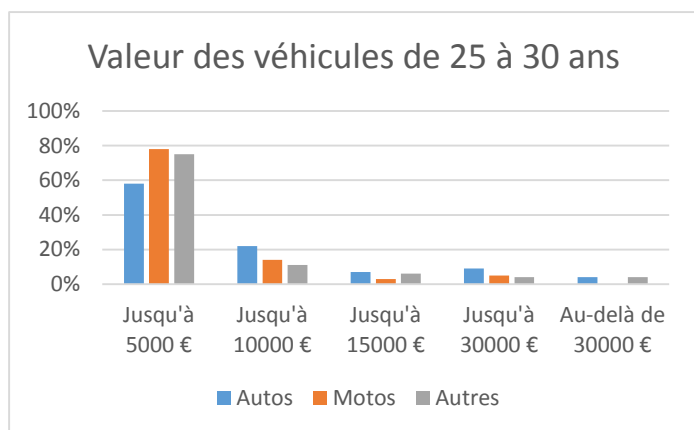
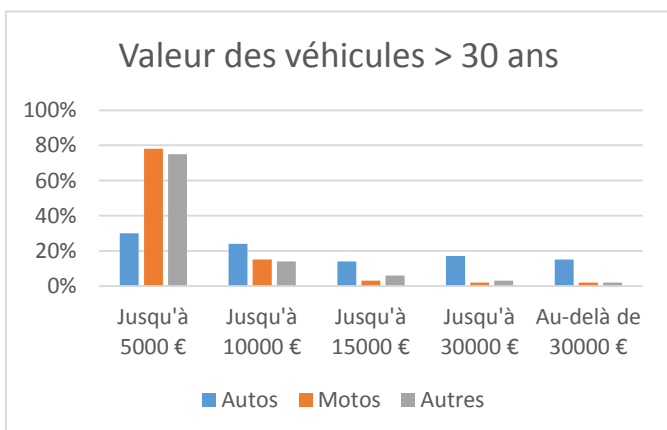


• ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES

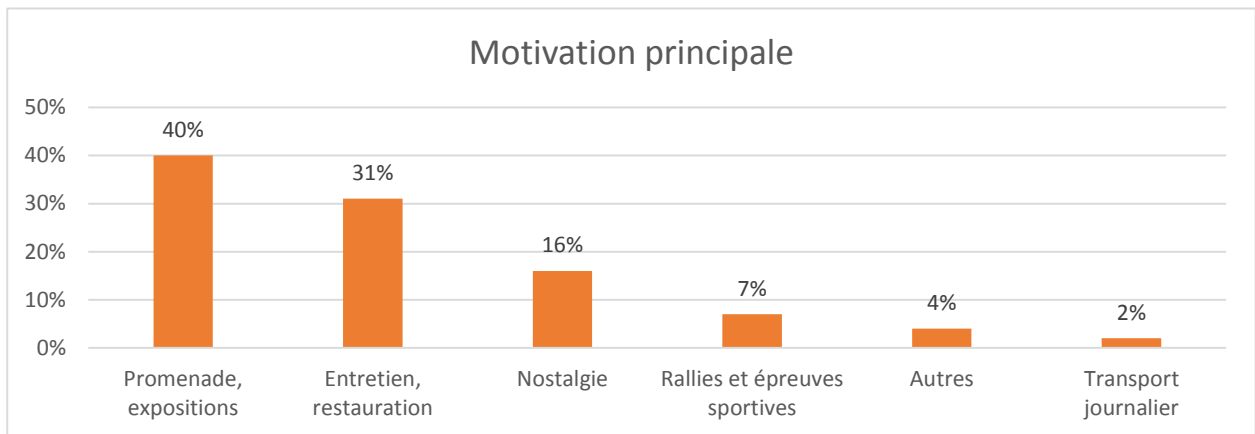
- 98 % des collectionneurs sont des hommes. La moyenne d'âge est de 53 ans.
- 37 % des collectionneurs habitent à la campagne ou dans des villes de moins de 25.000 habitants.
- 47% des ménages de collectionneurs ont des revenus annuels inférieurs à 40.000 € et 71 % ont des revenus inférieurs à 60.000 €



- Valeur des véhicules de plus de 30 ans :
 - 66 % des voitures ont une valeur inférieure à 15.000 €
 - 77 % des motocyclettes ont une valeur inférieure à 5.000 €
 - 75 % des autres véhicules ont une valeur inférieure à 10.000 €
- Valeur des véhicules de 25 à 30 ans :
 - 70 % des voitures ont une valeur inférieure à 15.000 €
 - 75 % des motocyclettes ont une valeur inférieure à 5.000 €
 - 75 % des autres véhicules ont une valeur inférieure à 10.000 €



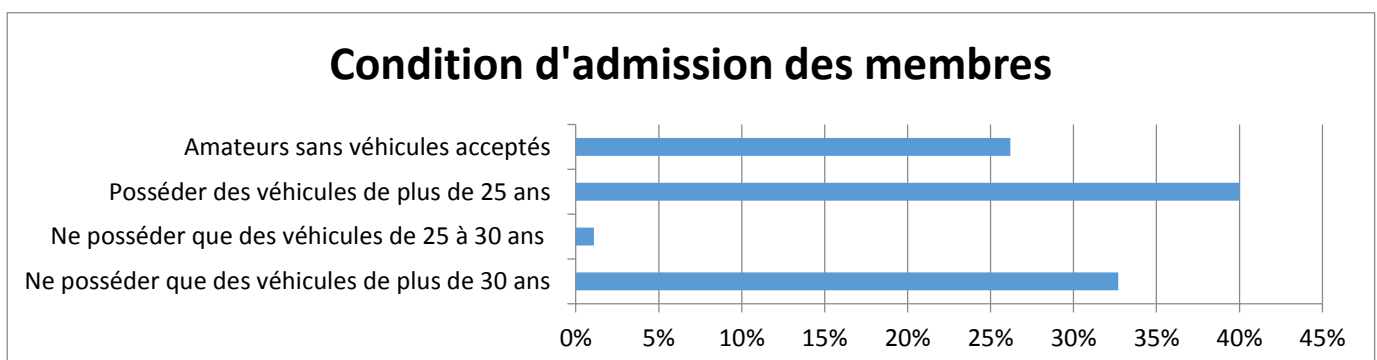
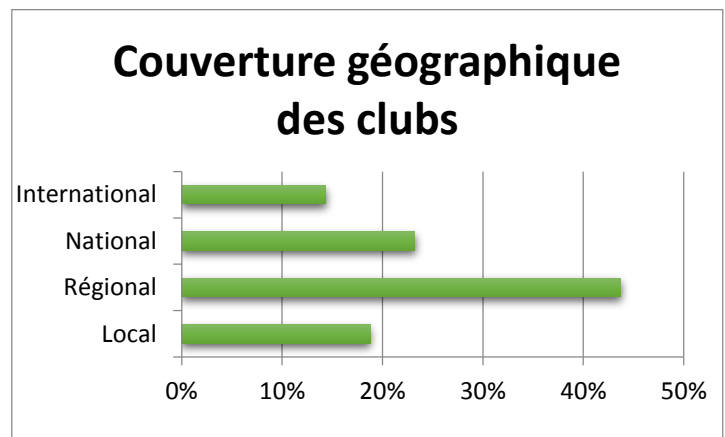
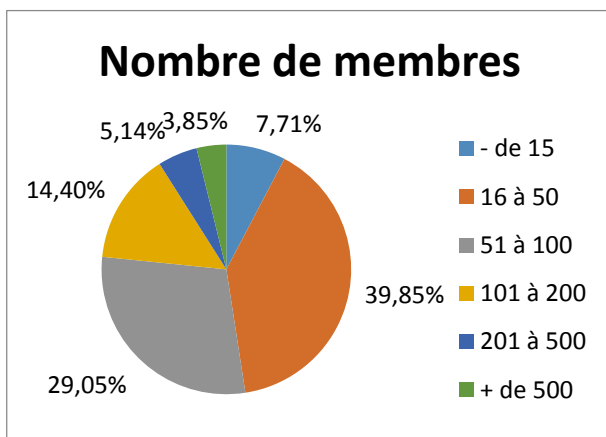
- Pour 40 % des amateurs, la collection de véhicules historiques ou youngtimers est l'occasion de sorties/balades ou d'expositions.



Le monde de la collection, c'est aussi et surtout un monde associatif

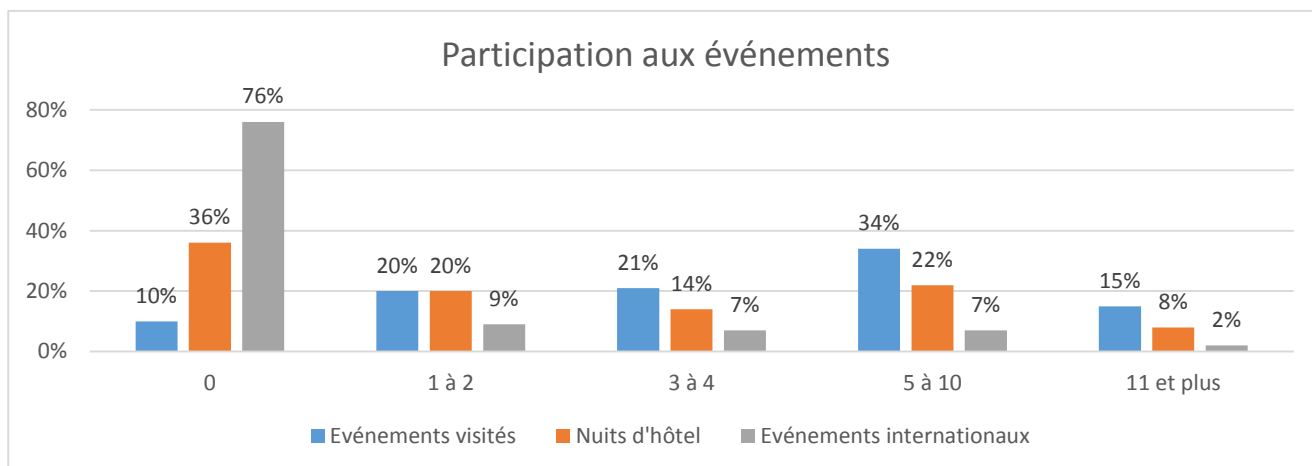
(Les données qui suivent (en bleu) sont des données Européennes).

- 4 collectionneurs sur 5 font partie d'au moins un club et 12 % font partie de 3 clubs et plus.
- 54 % des clubs ont moins de 100 membres.
- A l'horizon des 3 ans, les présidents de club pensent que :
 - Leurs effectifs vont augmenter pour 47,8 %
 - Leurs effectifs vont rester stables pour 44,8 %
 - Leurs effectifs vont diminuer pour 7.4 %

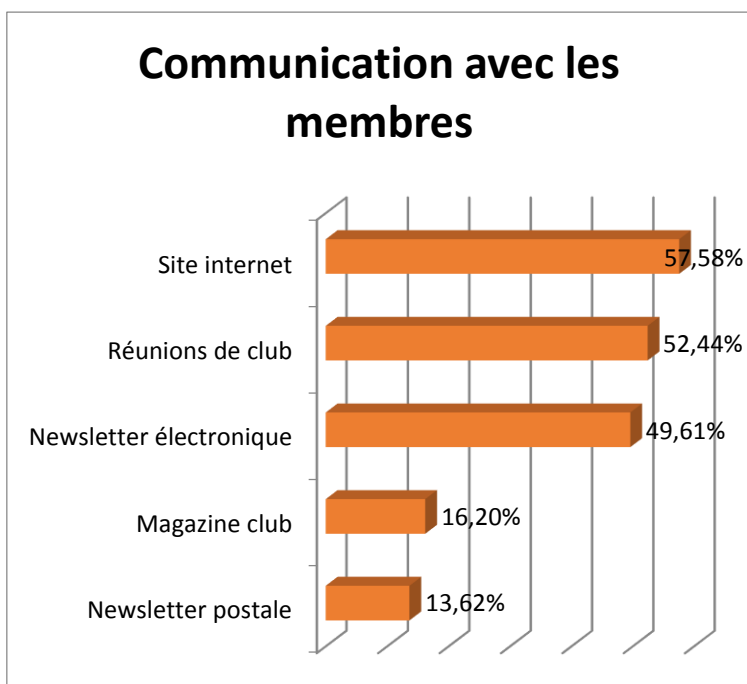


- Il est à noter que 41.1 % des clubs déclarent n'accepter dans leurs rangs que des véhicules authentiques ce qui exclut les répliques et autres transformations notables.

- Pour 50 % des clubs, les dirigeants rencontrent des difficultés à trouver des administrateurs
- 15 % des clubs disposent d'un service de vente de pièces détachées. Pour 70 % d'entre eux, le chiffre d'affaires généré par ce service est inférieur ou égal à 2.500 € / an.
- Chaque année, un collectionneur français participe en moyenne à un peu moins de 6 manifestations en France, un peu plus d'une manifestation à l'étranger et passe près de 4 nuits à l'extérieur de chez lui.



- Il est organisé 6.500 manifestations en France et l'on constate une explosion des rendez-vous mensuels.
- 47,3 % des balades font moins de 125 kilomètres.
- 34,5 % des événements coûtent moins de 50 € par personne (inscription, repas, visites ...)
- 54 % des clubs participent à des actions humanitaires
- 73.5 % des clubs ne reçoivent aucun subside public
- 54,8 % des clubs ne reçoivent aucun support privé autre que les cotisations de leurs adhérents



PREMIERE ANALYSE DE CES RESULTATS

Cette deuxième étude consacrée aux véhicules de collection démontre très clairement le niveau significatif de leur impact économique, social et culturel dans notre pays. Par les différents canaux utilisés, ce sont plus de 150.000 collectionneurs et plus de 2000 professionnels qui ont eu l'opportunité de participer à ces études. Les bons taux de réponse, parmi les meilleurs en Europe, permettent de considérer que les résultats obtenus sont fiables même s'il reste quelques questions à approfondir.

Activité économique et emploi

Des trois enquêtes, celle concernant les entreprises fournit naturellement les données économiques les plus intéressantes et procure une bonne mesure du secteur.

Il convient toutefois de noter que les chiffres recueillis ne traduisent pas toute l'ampleur de l'activité autour des véhicules historiques : de nombreuses entreprises ne génèrent qu'une petite partie de leur chiffre d'affaire avec les véhicules historiques et de nombreuses structures n'ont pas pu être contactées par le biais de notre communication digitale car ne travaillant le plus souvent que localement, ils ne font pas de publicité autour de leurs activités.



Il y a fort à parier que pour ces raisons, le résultat de 4 milliards d'euros soit sous-estimé. Ce sera un des enjeux du travail du collège professionnels que d'effectuer un recensement plus exhaustif et d'identifier leurs attentes pour les accompagner dans leur développement.

Les 250.000 nuitées passées hors du domicile et la participation croisée des collectionneurs français à l'étranger et réciproquement montrent à quel point le mouvement des véhicules historiques ou youngtimers contribue à l'activité touristique Européenne. Il convient ici de retenir que le flux des propriétaires étrangers venant en

France pour une manifestation de véhicules historiques est bien supérieur au flux inverse, ce qui rend notre balance touristique très positive.

Les 20.000 emplois procurés en France par le mouvement des véhicules historiques ou youngtimers démontrent que des opportunités existent dans le monde du travail. Alors que les entreprises du secteur semblent stables : 40 % des personnels ont entre 6 et 10 ans d'ancienneté, celles-ci font preuve de réalisme face aux enjeux qui les inquiètent et les motivent : augmentation des prix de revient, mise aux normes des ateliers et recherche des bonnes compétences pour restaurer, entretenir ou réparer les véhicules d'hier avec les techniques et le savoir-faire d'hier.

La contribution du mouvement des véhicules historiques et/ou youngtimers à l'économie française est très diversifiée et concerne de nombreux secteurs d'activités : imprimerie, assurances, fabrication de pièces, distribution, services, communication postale et les services autour du web sans oublier la presse, les contrôles techniques, les maisons de vente aux enchères, le tourisme ...

Le nombre et l'usage des véhicules historiques

Bien qu'il puisse paraître important, le nombre de véhicules historiques encore en état de marche reste très faible au regard du nombre de véhicules en circulation (environ 1,5% du parc) et ne représente que 0,15 % de la distance parcourue et donc de la circulation. Ceci ne signifie pas que les véhicules historiques ne génèrent aucune nuisance mais que celles-ci restent très faibles.

Comme toute activité humaine, le véhicule historique a un coût environnemental. Mais à l'image d'autres activités liées à la conservation du patrimoine, ce coût doit être analysé en tenant compte des moyens mis en œuvre pour le protéger et des contributions sociales et culturelles qu'il génère au bénéfice de millions de personnes : les amateurs eux-mêmes, les professionnels qui les accompagnent mais aussi et surtout le grand public qui peut ainsi se souvenir avec émotion de nombreux événements du passé.

Même si les collectionneurs tiennent à utiliser leurs véhicules, ils ne font habituellement que de courts trajets pour se rendre majoritairement à l'une des 6500 manifestations organisées tout au long de l'année : randonnées touristiques, expositions, bourses d'échanges, salons, réunions de club ou mensuelles ...



Activités sociales et culturelles

Depuis les années 80, le mouvement de préservation des véhicules historiques s'est considérablement développé avec l'apport des milliers de clubs (de marques, multimarques) qui ont permis à chacun de se retrouver autour d'une passion commune, d'échanger, de proposer des pièces détachées et de découvrir les merveilles architecturales ou culturelles de notre beau pays. Jardins publics, places de villes ou villages, châteaux et manoirs sont le lieu de nombreux rassemblements permettant d'initier le grand public à notre passion pour l'histoire, la technique et les hommes.

L'intérêt pour ces véhicules est aussi démontré par la fréquentation des nombreux musées dédiés à ces véhicules. Certes les musées rencontrent des difficultés mais ils sont aussi les gardiens de certaines pièces exceptionnelles qui sans eux auraient sûrement disparues.

Il convient de ne pas négliger les nombreuses parutions autour de cette passion : journaux, revues, livres et autres sites internet ...

Contrairement aux idées reçues, l'amateur, dans 98% des cas un homme, représente toutes les couches socio-économiques de notre pays. On le retrouve dans un large éventail de métiers et d'activités.

L'émotion a sa place au sein d'un mouvement qui contribue à sa manière et avec force à la vie économique, sociale et culturelle de la France et de l'Europe entière.



L'équipe de l'enquête

Comité de Pilotage



Patrick Rollet,
Président de la Fédération Internationale des Véhicules Anciens (FIVA), France

Tiddo Bresters, Vice-Président Législation (FIVA), Pays-Bas

Jos Theuns, Vice-Président Trade & Skills (FIVA), Pays-Bas

Prestataires extérieurs

Ewout Witte, GfK Consumer Experiences, Pays-Bas

Bert Van Wee, Delft University of Technology, Pays-Bas

Yashar Araghi, Delft University of Technology, Pays-Bas

Maarten Maresch, Fontys University of Applied Sciences, Pays-Bas

Correspondants nationaux du projet



Pascal Rousselle,
Secrétaire de la FFVE, France

Josep Ma Company, Federacion Espanola de Vehiculos Antiguos, Espagne.

Mag. Wolfgang Eckel, österreichischer Motor-Veteranen-Verband, Autriche.

Lars Genild, Motorhistorisk Samrad, Danemark.

Adalberto Gueli, Automotoclub Storico Italiano, Italie.

Peeter Henning, Fédération Belge des Véhicules Anciens, Belgique.

Johann König, Allgemeiner Deutscher Automobil-Club e.V, Allemagne.

Stan Minarik, Asociace Veteran Car klubu ACCR, République Tchèque.

Lazlo Mogyorossy, Federatie Historische Automobielen en Motorfietsclubs, Pays Bas.

Byron E.Riginos, Fédération of Antique Car Clubs of Greece, Grèce.

Pawel Rozen, Polski Związek Motorowy, Pologne.

Jean-Marie Schmit, Letzebueger Oldtimer Federation, Luxembourg.

Jan Tägt, Motorhistorika Riksförbundet, Suède.

Peadar Ward, Irish Veteran and Vintage Car Club, Irlande.

David Whale, Fédération of British Historic Vehicle Clubs, Royaume-Uni.

...

Jean Pruvost, Administrateur FFVE, France pour l'analyse des résultats



www.ffve.org

www.fiva.org